

Nature et périodes des principales évaluations retenues pour l'année scolaire 2023-2024

Information aux parents
DOCUMENT À CONSERVER

Classes de : 2^e cycle (3^e année et 4^e année)

Titulaires : Nancy Dumas (Joanie Lahaye-Girouard), Émilie Pinard-Béliveau
Julie Lafond, Hamya Mongrain-Therrien

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, voici des renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages que votre enfant vivra au cours de la présente année scolaire.

Dans toutes les matières, l'évaluation de votre enfant se fera en deux temps :

1. pendant chaque étape, il sera évalué par des tâches ponctuelles et régulières qui permettront à l'enseignant de vérifier les connaissances qu'il acquiert et les compétences qu'il développe; cette évaluation « continue » a pour fonction essentielle de suivre ses apprentissages et de l'aider dans son cheminement scolaire;
2. à la fin de l'étape, votre enfant devra réinvestir ses acquis dans des tâches plus complexes qui permettront de vérifier s'il maîtrise les connaissances et les compétences prévues par le programme.

Dans certaines matières seulement et pour certaines années seulement,

3. en fin d'année, et dans certaines compétences disciplinaires : français (lecture, écriture), mathématique, anglais, les élèves auront des épreuves communes :
 - ↳ soit des épreuves du centre de services scolaire communes à toutes les écoles du centre de services scolaire de la Capitale dont le résultat sera pris en compte uniformément d'une classe à l'autre;
 - ↳ soit des épreuves ministérielles, communes à tous les élèves du Québec, dont le résultat représentera 20 % de la note de l'année.

Vous trouverez à l'intérieur de ce document les principales évaluations planifiées par l'enseignant titulaire et les enseignants spécialistes qui enseigneront à votre enfant.

À la dernière page du document, vous trouverez le calendrier des principales communications officielles.

Dans le présent document, la forme grammaticale indique aussi bien les hommes que les femmes.

1. Compétences disciplinaires	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
--------------------------------------	------------------------	--------------------	--------------------

Français, langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> • Lire : 50 % • Écrire : 30 % • Communiquer oralement : 20 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de lecture • Observation pendant un cercle de lecture • Carnet de lecture • Réalisation d'une tâche à la suite d'une lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation d'apprentissage et d'évaluation ou projet d'écriture en lien avec une situation donnée 	<p>Pour les élèves de la 4^e année : Situation d'évaluation en lecture et en écriture, épreuve ministérielle obligatoire en mai-juin.</p> <p>Cette épreuve représente 20 % de la note de l'année en lecture et en écriture.</p>		
Mathématique <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre une situation-problème : 30 % • Utiliser un raisonnement mathématique : 70 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille d'observation et entretien avec l'élève sur les stratégies de résolution de problèmes • Carnet de traces de problèmes mathématiques et de situations-problèmes mathématiques • Exercices de vérification 			<ul style="list-style-type: none"> • Carnet de traces de problèmes mathématiques et situations problèmes mathématiques • Évaluation des stratégies enseignées • Évaluation des notions apprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Grille d'observation et entretien avec l'élève sur les stratégies de résolution de problèmes • Carnet de traces de problèmes mathématiques et de situations-problèmes mathématiques • Exercices de vérification
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Observations • Exposition • Entretien avec l'élève 				
Science et technologie : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Exercices pratiques • Cahier d'expériences • Fabrication d'objets • Discussion avec l'élève 				
Éthique et culture religieuse : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'organisation des idées sur les groupes d'appartenance • Tableau des rôles et des responsabilités qui peuvent être assumés par les membres du groupe • Repérage d'expressions du religieux dans l'environnement (monument, symbole, toponymie, œuvre artistique, etc.) • Description des œuvres communautaires influencées par le religieux • Questionnaire sur les savoirs essentiels (valeur, règle, norme, entraide, amitié, dignité, rôle et responsabilité, expressions du religieux, etc.) • Illustration par des exemples de situations montrant les inconvénients et les avantages de la vie de groupe • Sera évalué 2 fois au cours de l'année 				
Arts plastiques : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'appropriation de diverses techniques • Réalisations d'œuvres personnelles ou médiatiques (qui portent un message) • Activités d'appréciation • Situations d'apprentissage et d'évaluation permettant de juger de l'acquisition des connaissances et du développement de l'une ou l'autre des compétences • Sera évalué 2 fois au cours de l'année 				
2. « Autres compétences »					
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser son travail 	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> • À l'étape 3, dans le bulletin, une de ces compétences fera l'objet de commentaires qui préciseront les forces ou les défis qui caractérisent votre enfant. 			
<ul style="list-style-type: none"> • Savoir communiquer 	<input type="checkbox"/>				
<ul style="list-style-type: none"> • Exercer son jugement 	<input type="checkbox"/>				
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en équipe 	<input checked="" type="checkbox"/>				

Nom des enseignants spécialistes	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
Anglais, langue seconde Nom de l'enseignante spécialiste : <u>Rosalie Grenon</u> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer oralement en anglais : 35 % • Comprendre des textes lus et entendus : 45 % • Écrire des textes : 20 % 	L'enseignant utilisera des grilles d'observation tout au long de l'étape et de l'année scolaire pour rendre compte du développement de la compétence « communiquer oralement en anglais ».		En 4^e année , une épreuve du centre de services scolaire sera utilisée pour évaluer le développement des trois compétences en anglais.
	Aux 2 ^e et 3 ^e étapes, l'enseignant recueillera et évaluera des travaux et des tests qui démontreront chez l'élève sa compréhension de différents types de textes. À la 3 ^e étape, l'enseignant recueillera et évaluera des textes variés et bien structurés. L'élève produit un texte pertinent au regard des consignes et applique les conventions linguistiques visées par la tâche.		
Éducation physique et à la santé : 100 % Nom de l'enseignant spécialiste : <u>Claudine Vigneault</u>	Tout au long de l'année, l'enseignant doit vérifier si l'élève : <ul style="list-style-type: none"> • acquiert des connaissances et un certain savoir-faire moteur qui lui permettra de choisir et d'exécuter adéquatement des enchaînements et des combinaisons d'actions motrices. • développe un répertoire de connaissances, de stratégies, de savoir-faire moteur et de savoir-être nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action et à sa mise en œuvre avec un ou plusieurs partenaires. • élabore un plan de pratique régulière d'activités physiques et un plan de modification d'une habitude de vie. • pratique différents types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 minutes. La note qui apparaîtra au bulletin résultera de l'observation que l'enseignant aura faite de votre enfant à l'aide de grilles d'évaluation, de grilles d'observations, de questionnaires et d'entrevues, etc.		
Musique : 100 % Nom de l'enseignante spécialiste : <u>Luiqi Boezio</u>	Tout au long de l'année et à l'aide de grilles d'observation, l'enseignant recueille des résultats au niveau : <ul style="list-style-type: none"> • de pièces et d'inventions musicales. Ces résultats permettent l'évaluation des compétences « inventer » et « interpréter » et portent notamment sur l'utilisation des techniques instrumentales, le respect du caractère expressif des pièces étudiées, l'utilisation des connaissances liées au langage musical et le respect des consignes de création; • de liens que votre enfant fera entre les œuvres entendues et les sentiments qu'elles susciteront chez lui. Ces résultats constituent l'évaluation de la compétence « apprécier » • en 6^e année, deux examens finaux sur les compétences « interpréter » et « apprécier » sont proposés par la commission scolaire. 		

IMPORTANT : COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR LES PARENTS

- La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant dans chaque matière et à chaque étape résultera du jugement que l'enseignant portera sur l'ensemble des tâches que votre enfant aura faites.
- Au bulletin de première étape, aucune note ne sera transmise par les spécialistes. Chacun d'eux émettra un commentaire sur le développement des connaissances et des stratégies que votre enfant a développées dans cette discipline.
- Un élève dont l'analyse de situation révèle un retard au plan des apprentissages établi en fonction de son âge et du programme de formation, peut se voir exempté des dispositions relatives aux résultats scolaires si cette mesure est inscrite à son plan d'intervention.
- Dans chaque bulletin, après chaque matière, l'enseignant écrira au besoin un commentaire susceptible de préciser ou d'éclairer le résultat en pourcentage et de donner des informations sur le développement des stratégies.

Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le 12 octobre 2023 .
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera remis au cours de la rencontre du 16 novembre 2023 . Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 10 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. Il sera disponible sur le portail Mozaik à partir du 17 novembre 2023 .
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera disponible sur le portail Mozaik dans la semaine du 4 mars 2024 . Ce bulletin couvrira la période du 13 novembre au 23 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible sur le portail Mozaik à partir du 3 juillet 2024 . Il couvrira la période s'échelonnant du 26 février au 21 juin et comptera pour 60 % du résultat final de l'année. C'est dans ce troisième bulletin que sera communiquée la décision de classement de votre enfant pour l'année scolaire 2023-2024.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettent de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.


Marie-Josée Veilleux, directrice

PRÉCISIONS IMPORTANTES

EXTRAIT DE L'INFO-SANCTION 15-16-27 :

Pour les examens du ministère, il n'y a pas de reprise possible. Seuls certains motifs d'absence sont reconnus et n'entraînent pas de pénalité : une maladie sérieuse ou un accident confirmé par une attestation médicale, le décès ou le mariage d'un proche parent, une convocation d'un tribunal ou la participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études du ministère. **DANS LES AUTRES CAS, COMME UN VOYAGE FAMILIAL, LE RÉSULTAT DE L'ÉLÈVE À L'ÉPREUVE OBLIGATOIRE DEVRAIT CORRESPONDRE À 0 SUR 20.**

PRÉCISIONS CONCERNANT LES ABSENCES POUR VOYAGE, SPORT ET LOISIRS FAMILIAUX

Les absences pour voyage, sport ou loisirs familiaux ne sont pas considérées par l'école comme des absences pour cause de force majeure comme le seraient une maladie et le décès d'un proche, par exemple. Cependant, si un élève doit s'absenter pour partir en voyage, pour le sport ou des loisirs familiaux durant des jours de classe, les parents doivent éviter certaines périodes de l'année. Par exemple, novembre, mi-janvier à la mi-février, mai et juin sont à éviter, car ce sont des mois plus propices aux évaluations. Les parents doivent également prendre rendez-vous avec la direction de l'école AVANT de planifier leur voyage.

Parfois, pour ce genre d'absences, les enseignants reçoivent de la part des parents des demandes de travaux, de leçons et de devoirs. Comme l'enseignement en classe peut varier d'une journée à l'autre tant au niveau des apprentissages que des évaluations, il est difficile pour l'enseignant de fournir à l'avance les éléments précis qui seront enseignés et évalués. De surcroît, l'enseignant ne peut prendre du temps supplémentaire pour préparer un enseignement différencié pour tous les élèves qui s'absentent pour ces mêmes motifs. De plus, l'enseignant n'est pas tenu d'offrir de la récupération supplémentaire à la suite de ce type d'absence.

En ce qui concerne les évaluations, elles ne sont pas systématiquement reprises. Il est important de souligner que puisque certaines d'entre elles demandent la supervision de l'enseignant, il est généralement impossible de les faire reprendre. À ce moment, la note qui sera attribuée au bulletin sera établie en fonction des résultats des travaux et des autres évaluations réalisés en cours d'étape.